

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Français en ce compris didactique de la discipline (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	<b>- (8 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français-Morale - Cycle 1 Bloc 2</b>

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Guillaume FRANCOIS	120	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Français - Partie 3	120h	

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Français - Partie 3</b> : 60h de théorie, 40h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Français - Partie 3</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Maitrise de la grammaire scolaire. Notions de narratologie.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle</li> <li>◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques</li> <li>◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques</li> <li>◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).</li> </ul> </li> <li>• Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde</li> <li>◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques</li> <li>◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées</li> <li>◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie</li> </ul> </li> <li>• Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques</li> <li>◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation</li> <li>◦ Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants</li> </ul> </li> </ul>

- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser de manière critique les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires nécessaires à l'action pédagogique;
- Maîtriser des savoirs scientifiques utiles à l'action pédagogique;
- Faire preuve d'une culture générale importante;
- Pouvoir appliquer à des situations de classe les concepts fondamentaux de la didactique disciplinaire;
- Faire preuve d'esprit d'équipe et de sens de la collaboration

### Contenu de l'AA Français - Partie 3

L'UE se répartit en plusieurs domaines de connaissance :

- Approches du texte littéraire 3 (la nouvelle, littérature de l'imaginaire, prix littéraires...),
- Approches du roman,
- De la grammaire aux grammaires 1. Modèles syntaxiques. Approche critique de la grammaire d'accord,
- Questions didactiques autour des activités culturelles et artistiques 1.

Chaque domaine de connaissance abordera les connaissances disciplinaires nécessaires au métier d'enseigner et les aspects didactiques qui y sont liés.

### Méthodes d'enseignement

**Français - Partie 3** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Français - Partie 3** : syllabus, notes de cours, Enseignement hybride

### Ressources bibliographiques de l'AA Français - Partie 3

Dufays J.-L. & Rosier L. (2003), *Référentiel. Littérature*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.

Thyrion F. & Rosier L. (2003), *Référentiel. Langue*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.

TOMASSONE R. (1996) *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.

VANCOMELBEKE Ph. (2004) *Enseigner le vocabulaire*, Paris, Nathan

Van Raemdonck D. (2011) *Le sens grammatical*, Bruxelles, PIE - Peter Lang.

Manuels destinés aux classes de l'Enseignement inférieur.

Une bibliographie complémentaire détaillée est remise par les enseignants.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français - Partie 3 : Français

**Méthode d'évaluation de l'AA Français - Partie 3 :**

Chaque domaine de connaissance fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous les domaines de connaissance doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un domaine de connaissance pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.

Les moyens d'évaluation utilisés sont : examen écrit, examen oral, travaux, évaluation continue.

En cas de non-validation de l'UE, les notes des domaines de connaissance validés seront reportées à la session suivante.

Vu les méthodes actives principalement appliquées dans cette UE, la présence régulière et assidue au cours est vivement recommandée.

Les détails et les pondérations sont communiqués dans le contrat de cours.

Année académique : **2024 - 2025**